



## **Liminaire du CSAL du 14/04/2025**

Monsieur le Président.

En préambule la CGT tient à dénoncer l'absence de document sur le seul point inscrit à l'ordre du jour de ce CSAL hormis les questions diverses : « *SIP Vénissieux : suite CSAL du 17/02/2025* ». Monsieur le Président, l'absence de tout document permettant de préparer la réunion du Comité illustre malheureusement bien le respect que vous portez aux élus du personnel et au dialogue social local. Votre posture n'est pas nouvelle !

La CGT tient à rappeler votre absence de respect des règles en vigueur dans le fonctionnement du CSAL. Elle l'avait souligné déjà dans sa liminaire le 26 mars dernier, lorsque que vous avez présenté pour information et non pour avis des réorganisations, déjà mises en place.

Elle rappelle la légèreté avec laquelle cette direction traite des réorganisations sans présentation en instance comme celle de l'accueil de l'HDF ou la réquisition d'agent du SPF au profit du SDE.

Elle rappelle également que vous êtes tenu de présenter en amont les projets de réorganisation pour avis aux élus du personnel en CSAL et que ces projets doivent être décrits dans un dossier de présentation.

Pire, même si un dossier est envoyé aux élus, l'impact de vos réformes sur les conditions de travail est systématiquement occulté.

Malgré nos remontées sur les difficultés des agents dans les services, vous ne faites pas d'évaluation de la dégradation des conditions de travail provoquée par ces réorganisations.

En outre la tenue de réunion avec les horaires tardifs l'après-midi empêche l'examen de tous les points à l'ordre de jour et des questions diverses dans un laps de temps suffisant. Votre choix est perçu comme une volonté de limiter l'exercice du dialogue pour les personnes avec des obligations familiales.

Sur le sujet du jour nous alertons la Direction sur des conditions de travail très dégradées auquel les agents du SIP de Vénissieux doivent faire face. Le renouvellement important de l'effectif avec beaucoup d'agents à former, les nouveaux ou ceux sans expérience en SIP, le déménagement temporaire forcé puis définitif et la gestion de l'accueil sur plusieurs sites pèsent sur le collectif de travail.

L'ambiance générale du service s'est largement dégradée. En plus, de nombreuses absences pour arrêt maladie et une grande impréparation de la campagne déclarative à l'impôt sur le revenu font peser des risques psycho sociaux importants sur l'équipe.

C'est pourquoi les élus CGT vous demandent de prendre en urgence des mesures pour renforcer le SIP et préserver la santé des agents.